



Extrait du Acrimed | Action Critique Médias

<http://www.acrimed.org/Jean-Pierre-Elkabbach-au-sommet-de-son-anti-syndicalisme-primaire>

En Bref

# Jean-Pierre Elkabbach au sommet de son anti-syndicalisme primaire

- L'information - Société - Les médias et les mobilisations sociales - Nouveau gouvernement, nouvelles mobilisations (2012-...) -



Date de mise en ligne : samedi 14 juin 2014

## Description :

Face au secrétaire général de Force ouvrière, le baron de l'empire Lagardère fait une nouvelle fois honneur à sa fonction de chien de garde !

---

Copyright © Acrimed | Action Critique Médias - Tous droits réservés

---

Vendredi 13 juin, à 8h20, Jean-Pierre Elkabbach recevait sur Europe 1 Jean-Claude Mailly, secrétaire général de Force ouvrière. Chacune ou presque des questions ou des interjections du baron de l'empire Lagardère mériterait de figurer dans un bréviaire de l'anti-syndicalisme primaire (et benêt) !

La transcription complète de l'interview, aimablement fournie par un correspondant, figure en annexe, mais vous trouverez ci-dessous, sans commentaires, l'enchaînement saisissant des poncifs, stéréotypes, idées reçues et mensonges purs et simples que l'éditocrate assène. Tout y passe : la prise en otage des usagers, le chantage au bon déroulement du baccalauréat, les injonctions à désavouer les grévistes mobilisés, voire à appeler à la fin de la grève, les accusations d'archaïsme et d'irresponsabilité, de refus de « la réforme », etc.

- « *Bonjour Jean-Claude Mailly. La grève des trains est plus dure encore ce matin. Il y a moins de cheminots CGT et SUD-Rails, qui désorganisent pourtant le trafic. **Est-ce que vous trouvez qu'ils gênent les usagers ?** »*
- « *Oui mais **pourquoi instrumentaliser les salariés et les voyageurs ?** »*
- « *Donc, **la défense du statu quo**, qui garantit davantage **un emploi à vie**. Est-ce que ce n'est pas **le syndicalisme vieillot de grand-papa ?** »*
- « *Mais **qu'est-ce que vous dites aux usagers ?** »*
  
- « *Le gouvernement veut bien qu'il y ait des ajustements, mais il veut faire une réforme qu'il juge - Michel Sapin et Thierry Mandon le disent - indispensable. **Vous demandez au gouvernement de renoncer à la réforme ou de la reporter, ce qui revient au même ?** »*
- « *Oui, mais vous savez comme moi que **chaque report ou retard aggrave l'endettement. Et c'est finalement le contribuable qui casque.** »*
  
- « *Oui, mais pas de procès d'intention. **Est-ce que vous suggérez à la CGT et à SUD-Rails d'arrêter ou de suspendre la grève ?** »*
- « *Non, mais d'accord, **mais vous êtes un chef syndical. 700 000 jeunes vont passer le Bac, lundi.** »*
- « ***Que dites-vous à chacun d'eux ?** »*
- « ***Mais que dites-vous à vos amis ?** »*
  
- « *La CGT est en pointe chez les intermittents. Le gouvernement Valls a jusqu'au 30 juin pour signer l'accord interprofessionnel. **Vous l'avez signé à FO, c'est une première...** »*
- « ***Généralement, vous ne signez pas les accords.** »*
- « *Vous dites, comme Didier Migaud, **il y a des fraudes et des abus** . »*
  
- « *Dans plus de la moitié des prisons, le personnel Force Ouvrière est en grève. Dans des prisons surpeuplées, énervés par la canicule, l'insécurité est en train d'augmenter jour après jour. **C'est pas un peu irresponsable de la part de FO ?** »*
- « ***Il manque du personnel, il faut plus d'effectif... La chanson, on la connaît !** »*
- « ***Pourquoi Force ouvrière dit toujours non à tout ?** »*
  
- « *Le foot, vous vous y intéressez ? »*

On imagine que Jean-Claude Mailly a du particulièrement apprécier cette dernière question, la seule à peu près neutre de tout l'entretien...

### Annexe - Interview de Jean-Claude Mailly, secrétaire général de Force ouvrière par Jean-Pierre Elkabbach. Europe 1, 13 juin, 8h20

- Jean-Pierre Elkabbach : « Bonjour Jean-Claude Mailly. La grève des trains est plus dure encore ce matin. Il y a moins de cheminots CGT et SUD-Rails, qui désorganisent pourtant le trafic. **Est-ce que vous trouvez qu'ils gênent les usagers ?** »

- Jean-Claude Mailly : « Par définition, quand la grève marche, c'est que ça gêne les usagers. Si ça ne les gênait pas, ils pourraient faire grève très longtemps. »

- Jean-Pierre Elkabbach : « Oui mais **pourquoi instrumentaliser les salariés et les voyageurs ?** »

- Jean-Claude Mailly : « Non, ils ne les instrumentalisent pas. Ils sont en grève parce qu'ils sont inquiets pour l'avenir de la SNCF et le découpage en trois établissements. Ils craignent que, demain, une partie soit privatisée. »

- Jean-Pierre Elkabbach : « **Donc, la défense du statu quo, qui garantit davantage un emploi à vie. Est-ce que ce n'est pas le syndicalisme vieillot de grand-papa ?** »

- Jean-Claude Mailly : « Ce n'est pas le statu quo, Jean-Pierre Elkabbach. Si c'était le statu quo, on resterait avec deux établissements séparés. Ils veulent réunir l'ensemble, comme quoi c'est la preuve qu'on avait raison de dire que c'était une erreur de séparer le réseau et la gestion de l'entreprise. »

- Jean-Pierre Elkabbach : « Mais **qu'est-ce que vous dites aux usagers ?** »

- Jean-Claude Mailly : « Eh bien, ça galère . Je comprends bien le problème, mais une grève, c'est pas fait pour durer, on est bien d'accord. Mais il faut qu'il y ait un accord qui soit trouvé avant. »

- Jean-Pierre Elkabbach : « Le gouvernement veut bien qu'il y ait des ajustements, mais il veut faire une réforme qu'il juge - Michel Sapin et Thierry Mandon le disent - indispensable. Vous demandez au gouvernement de renoncer à la réforme ou de la reporter, ce qui revient au même ? »

- Jean-Claude Mailly : « Une réforme est indispensable mais il faut modifier celle qui est en cours, et c'est ce que les cheminots demandent. »

- Jean-Pierre Elkabbach : « Oui, mais vous savez comme moi que **chaque report ou retard aggrave l'endettement. Et c'est finalement le contribuable qui casque.** »

- Jean-Claude Mailly : « Il faut une réforme, mais il faut une réforme avec une structure différente, qui garantisse l'homogénéité des réseaux et de la gestion des trains. Et là, elle n'est pas garantie, parce qu'on pourrait, dès demain, y compris sur demande de l'UE, casser la SNCF et les réseaux en plusieurs morceaux. Et là, on se réveillera en se disant : c'était mieux avant. »

- Jean-Pierre Elkabbach : « Oui, mais c'est pas dans la réforme. »

- Jean-Claude Mailly : « C'est un risque. Il n'y a pas les garanties du contraire. »

- Jean-Pierre Elkabbach : « Oui, mais pas de procès d'intention. **Est-ce que vous suggérez à la CGT et à SUD-Rails d'arrêter ou de suspendre la grève ?** »

- Jean-Claude Mailly : « C'est eux qui décident. »

- Jean-Pierre Elkabbach : « Non, mais d'accord, **mais vous êtes un chef syndical. 700 000 jeunes vont passer le Bac, lundi.** »

- Jean-Claude Mailly : « On n'est pas lundi, encore. On est vendredi. Il y a encore du temps pour discuter. Après, il appartient aux syndicats de se positionner et de discuter avec le gouvernement, c'est leur responsabilité. »

- Jean-Pierre Elkabbach : « **Que dites-vous à chacun d'eux ?** »
- Jean-Claude Mailly : « À Monsieur Cuvillier, je dis de donner plus de garanties. Je l'ai entendu hier, il n'en donne pas assez. »
  
- Jean-Pierre Elkabbach : « *Mais garder la réforme.* »
- Jean-Claude Mailly : « *Une réforme. Mais il faut donner des garanties qui ne sont pas là, aujourd'hui, sur la structure en tant que telle.* »
  
- Jean-Pierre Elkabbach : « **Mais que dites-vous à vos amis ?** »
- Jean-Claude Mailly : « *C'est aux cheminots de se positionner.* »
  
- Jean-Pierre Elkabbach : « *La CGT est en pointe chez les intermittents. Le gouvernement Valls a jusqu'au 30 juin pour signer l'agrément de l'accord interprofessionnel. **Vous l'avez signé à FO, c'est une première...*** »
- Jean-Claude Mailly : « *Non, c'est pas une première.* »
  
- Jean-Pierre Elkabbach : « **Généralement, vous ne signez pas les accords.** »
- Jean-Claude Mailly : « **Non, vous vous trompez. Sur les 13 ou 14 interprofessionnels, nous en avons signé 10.** »
  
- Jean-Pierre Elkabbach : « *Et là, est-ce que le gouvernement doit l'appliquer ou renoncer ?* »
- Jean-Claude Mailly : « **Non, mais attendez, nous avons signé avec le patronat un accord sur l'assurance chômage, qui donne des droits aux salariés et qui demande des efforts, ici ou là. Nous considérons que cet accord est équilibré. On va pas le renégocier. On l'a signé, on n'a pas de tuteur en la matière.** »
  
- Jean-Pierre Elkabbach : « *Vous estimez que c'est un bon accord, vous.* »
- Jean-Claude Mailly : « *Oui, on l'a signé. Si on n'avait pas été d'accord, on ne l'aurait pas signé, on n'est pas masos. À partir de là, le gouvernement doit agréer ou pas. S'il l'a agréé, il s'appliquera, et il faudra s'occuper d'autres problèmes sur la culture. S'il ne l'a agréé pas, et bien le bébé lui revient. C'est prévu comme ça. Ça veut dire qu'il ne reprend pas seulement les deux annexes en question, mais qu'il reprend l'intégralité du dossier et que c'est lui qui le règle. Mais ce ne seront pas les interlocuteurs sociaux.* »
  
- Jean-Pierre Elkabbach : « *Parce que chaque année, le déficit, c'est le quart de l'assurance-chômage, ce que disait Didier Migaud hier. Qui doit payer pour la culture ?* »
- Jean-Claude Mailly : « *L'assurance-chômage, ce n'est pas que les annexes 8 et 10. Je rappelle qu'il y a 2,7 millions de chômeurs indemnisés et 95 000 intermittents indemnisés. Sur l'aspect des intermittents, où est le problème ? Sur une réduction des budgets de la culture. J'étais dans la Creuse la semaine dernière, et bien le budget du Conseil général de la Creuse en matière de culture est passé en deux ans de 185 000 euros à zéro. Résultat des courses, il y a moins d'aides, etc. Les intermittents concernés ont moins de contrats et ont des problèmes. Mais qui doit régler ça ? Pas l'assurance chômage ! C'est la ministre de la Culture Mme Filipetti, le ministre du Budget, le Premier ministre...* »
  
- Jean-Pierre Elkabbach : « *Qui doit régler, justement ? François Rebsamen, Aurélie Filipetti ?* »
- Jean-Claude Mailly : « *Vous voyez bien, ça concerne plusieurs ministres : Aurélie Filipetti, François Rebsamen, Michel Sapin, qui tient les cordons de la bourse. Donc, par définition, ça a un caractère interministériel et le Premier ministre est concerné.* »
  
- Jean-Pierre Elkabbach : « *Si le gouvernement signe l'agrément dans les jours qui viennent, les intermittents vont durcir leur mouvement.* »

- Jean-Claude Mailly : « *Oui, mais il y a deux discussions à avoir. La première, qui n'est pas de notre responsabilité, concerne le budget de la culture et comment favoriser les emplois et les activités dans le domaine culturel. La deuxième, c'est le tri à faire du côté des employeurs. Il y a des gens qui, dans certaines grandes entreprises ou dans la communication, sont en situation d'intermittence. Et bien ils devraient être en CDI.* »

- Jean-Pierre Elkabbach : « *Vous dites, comme Didier Migaud, **il y a des fraudes et des abus**.* »

- Jean-Claude Mailly : « **Oui, mais c'est la responsabilité des employeurs.** Ces salariés, ce sont pas des artistes ou des techniciens. Ils devraient pas être intermittents, ils devraient être en CDI. »

- Jean-Pierre Elkabbach : « *Ce matin, vous dites dans L'Opinion : "Revenir sur l'accord Unédic serait la fin du paritarisme." Vous prenez au sérieux le Medef qui menace de s'en aller s'il y a rupture de l'accord ; le gouvernement ne doit donc pas céder.* »

- Jean-Claude Mailly : « *C'est une négociation très difficile, le patronat le confirme. Le Medef le dit : "Si le gouvernement n'agrée pas, nous quittons l'Unédic" Ce serait la fin de la parité dans le système d'assurance chômage. Sur des questions comme ça, on préfère négocier avec le patronat que de tout filer au privé ou à l'État.* »

- Jean-Pierre Elkabbach : « *Dans plus de la moitié des prisons, le personnel Force Ouvrière est en grève. Dans des prisons surpeuplées, énervés par la canicule, l'insécurité est en train d'augmenter jour après jour. **C'est pas un peu irresponsable de la part de FO ?*** »

- Jean-Claude Mailly : « *Non, mais attendez, **le droit de grève est interdit dans les prisons**. C'est une profession où ils déposent les clés, etc. Il faut bien comprendre que...* »

- Jean-Pierre Elkabbach : « **Il manque du personnel, il faut plus d'effectif... La chanson, on la connaît !** »

- Jean-Claude Mailly : « *Non mais Jean-Pierre Elkabbach, attendez... Je visite régulièrement des établissements pénitentiaires. Quand, dans 9 m<sup>2</sup>, il y a trois détenus, vous imaginez les conditions de vie pour les détenus ? Ça accroît aussi les tensions. Et quand il y a un gardien au lieu de deux, ça accroît aussi les tensions, ça rend la vie difficile, aussi bien pour les détenus que pour les gardiens. Là aussi, il y a un problème d'effectifs, de places dans les prisons. Après, on peut discuter de la réforme pénale, de savoir s'il y a trop de monde dans les prisons. Mais ce n'est pas ma responsabilité.* »

- Jean-Pierre Elkabbach : « *Bernard Accoyer réclame, comme Pierre Gattaz et le Medef, demande le report du compte pénibilité. C'est une bonne idée ?* »

- Jean-Claude Mailly : « *Non, ce n'est pas une bonne idée. Bon, après, je reconnais, ce n'est pas simple. C'a été attendu dans beaucoup de secteurs : le bâtiment, l'agro-alimentaire. Mais attendez, quand ça marchera : au mieux, le salarié pourra partir à 60 ans au lieu de 62 ans. Avant, ça n'existait même pas.* »

- Jean-Pierre Elkabbach : « **Pourquoi Force ouvrière dit toujours non à tout ?** »

- Jean-Claude Mailly : « *Mais pourquoi vous dites ça ? On a signé la convention d'assurance chômage, c'est pas non ! C'est oui, on a signé, on prend nos responsabilités. Quand on est libre, ce n'est jamais "toujours oui" ou "toujours non."* »

- Jean-Pierre Elkabbach : « **Le foot, vous vous y intéressez ?** »

- Jean-Claude Mailly : « *Je le reconnais, je regarde.* »